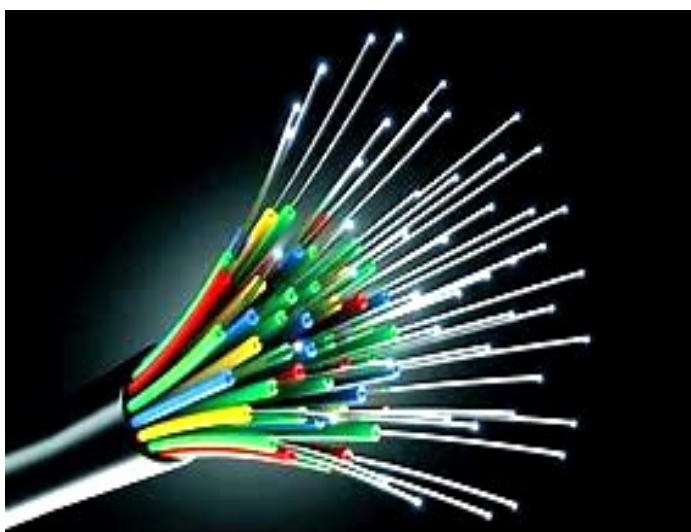




# ÉCURAS

## Bulletin d'informations communales

~ ~ ~ ~ ~



*Installation de la fibre sur la commune.*

*[www.ecuras.fr](http://www.ecuras.fr)*

*[le.bulletin.ecuras@gmail.com](mailto:le.bulletin.ecuras@gmail.com)*

**N°42**

**Juin**

**2021**





**J**e vous propose une photo d' un tableau du gros chêne du Châtain Besson peint par **Josué Gaboriot**, grand peintre dont l'immense tableau la foire de Montbron est exposé au musée d'Angoulême (une partie est sur la borne devant l'Europe à Montbron). Il a vécu une dizaine d'années à la Borderie, pendant la guerre 39-45. Si tout va bien, nous organiserons cette année pour le patrimoine une expo de ce peintre, nous espérons une centaine de tableaux.

Gérard DELAVALLADE





**A** la fin du mot du maire du dernier bulletin d'informations communales n°41, je portais l'espoir de la fin de cette pandémie et je dois reconnaître que nous n'y sommes pas tout à fait encore. En effet, ce virus mute souvent, à chaque fois de nouveaux variants apparaissent, ce qui remet tout en cause. L'été approche, espérons que la chaleur puisse estomper sa

circulation. En attendant, il nous faut être patients et vigilants. Les commerces vont ré-ouvrir peu à peu, je pense en particulier aux bars et restaurants qui dans nos campagnes apportent du lien social.

Le repas des aînés qui se déroule généralement le jour du 8 mai a été décalé au 11 novembre prochain, cela dépendra bien sûr de la situation sanitaire à ce moment là. Toutes les manifestations communales ont été annulées cet été encore.

Mais il y a quand même lieu de se satisfaire, je prendrai en premier, l'exemple de l'aire de jeux à côté de la mairie qui connaît une impressionnante fréquentation dès que le soleil est présent ou en période de vacances scolaires. Ce lieu nous le rendons plus attractif tous les ans avec la mise en place de nouveaux jeux.

En deuxième, je citerai le nombre de ventes de maisons sur la commune qui est toujours croissant et qui a bien fait baisser le parc immobilier communal. De plus en plus, les acheteurs ne trouvent plus l'affaire qui pourrait leur convenir, le choix devenant de plus en plus minime. Il en est de même pour la location, il n'y a pas une semaine sans demande. Bon nombre de rénovations ont été achetées par de jeunes couples ce qui nous prédit un avenir serein et le maintien du nombre de nos habitants.

Et en troisième, l'arrivée de la fibre, dont vous avez pu voir les ouvriers et leurs camions nacelles naviguer sur toute la commune. Un point sur ce sujet est fait dans ce petit journal.

Vous y trouverez aussi, toutes les informations sur la vie communale durant ces six derniers mois, les travaux réalisés et à venir, le budget et divers articles ce qui me permet de remercier les rédacteurs et toutes les personnes aidant à réaliser ce bulletin et en particulier *Marie-Christelle Brun* pour tout ce qui est de la mise en page.

Je vous souhaite une bonne lecture et de belles balades estivales à travers notre campagne Ecurassienne, croisons les doigts pour que ce virus ne soit qu'un mauvais souvenir au prochain numéro.

*Amicalement, Denis DONNARY.*

*Juin 2021*

*Sommaire*

**Page 2:** Exposition de tableaux

**Page 3:** Le mot du Maire

**Page 4 à 8:** Le comité des fêtes

**Page 9:** Club de Gymnastique Volontaire

**Page 10-11:** L'artiste Nathalie L.

*s'installe à Rairie*

**Page 12:** le Restaurant L'ORCHIDÉE

**Page 13:** Violences conjugales + Société de Chasse d'Écuras

**Page 14:** Concert à l'église d'Écuras

**Page 15:** Exposition de peinture

**Page 16 à 19:** Le moulin des Pies

**Page 20 à 23:** Le moulin du Puy d'Écuras

**Page 24 à 29:** Le moulin de Cacharat

**Page 30-31:** Écuras, cité des légendes

**Page 32:** Le Club de l'Amitié

**Page 33:** Confinement, déconfinement ...

**Page 34:** La Bibliothèque Municipale

**Page 35 à 37:** Notre église Saint-Étienne

**Page 38-39:** Le Budget Communal 2021

**Page 40-41:** Cérémonie du 8 Mai 2021

**Page 42-43:** Informations communales

**Page 44-45:** Travaux et aménagements

**Page 46:** L'épicerie Ambulante + Calitom

**Page 47:** Au Jardin des sources

**Page 48:** Coop'in en bourg

**Page 49:** Les potagers familiaux

**Page 50-51:** Une plateforme de broyage

**Page 52:** État Civil 2020 + infos Utiles

Écuras

Bulletin d'informations communales

Responsable de publication : Denis DONNARY

Comité de rédaction : Marie-Christelle BRUN (pour la mise en page), Denis DONNARY, Gérard DELLAVALADE, Monique CANTEAU, Nathalie L., Daniel CHAMAND, Lionel LÉVÉQUE, Bernard DETHOOR, Jean-Paul BENOIT, Nathalie DONNARY, Raymonde GOURSAUD, Marie-Christelle BRUN, Joëlle ROCHE, Vincent HARTZ, Anne-Laure BEDON, Laetitia JHANJEE, Didier VANDERF.

Dépôt légal n°568 du 21/06/91 - 470 exemplaires.

Imprimé par Visual Road Print.

06 09 75 49 43 - 16220 ÉCURAS



**V**oici la suite de l'historique du Comité des fêtes.

En 2001 : Le 10ème festival et 2 thés dansants nous amenèrent en Camargue : ses taureaux, et ses flamants roses...

En 2002 : Le 11ème festival, et 1 loto permirent un voyage à Nantes avec visite d'un parc animalier et une croisière avec repas sur l'Erdre.

En 2003 : loto à Montbron, et 1 voyage à Eurodisney.

En 2004 : 3ème voyage au Puy du fou.





Comité des fêtes.

2004 : Puy du fou.



2005 : château des milandes.



Voyage 2006 : Viaduc de Millau.





## Comité des fêtes.

**E**n 2005 : Le repas de la frairie, et voyage en Dordogne avec croisière en gabard et visite du village du Bournat au Bugue.

En 2006 : Repas de la frairie , Les gorges du Tarn, Millau et son magnifique viaduc.

En 2007 : Rentrée de Francis Derbick, Marcel Brunaud, Adrien Duqueyroix et Eric Bardoulat dans le bureau du comité, 1ère marche nocturne , repas frairie et voyage dans le Doubs.

*Grottes de Cavalettes Pyrénées Orián.2008.*

*Musée de l'auto à Mulhouse 2009.*



En 2008 : 2ème marche nocturne et repas frairie permirent le magnifique Séjour dans les Pyrénées Orientales et la Méditerranée.

En 2009 : avec les mêmes manifestations, visites de l'Alsace en passant par Mulhouse et son impressionnant musée de l'automobile, Strasbourg, sa cathédrale, et les villages aux maisons à colombages au milieu des vignes.

*Etretat Normandie 2011.*

*Espelette Pays Basque 2014.*



**De 2010 à 2015**, les manifestations se succèdent et les voyages aussi :

En 2010 : Voyage dans les Hautes Pyrénées.

En 2011 : La Normandie et les plages du débarquement.

En 2012 : Les hautes Alpes et le Lubéron.



## Comité des fêtes.

**E**n 2013 : nouveau bureau : Gérard Delavallade est élu Président du comité, la 5ème randonnée nocturne et la frairie nous permirent notre séjour dans le Cantal et l'Aubrac.

En 2014: Pays Basque,

En 2015 : Le Finistère.

En 2016 : l'Ardèche,

En 2017 : la Camargue pour la 2ème fois.

*Les huîtres à Sète 2017.*



*Maulévrier 2018.*



En 2018 : Le Président, atteint par la limite d'âge démissionne et laisse sa place à une nouvelle équipe plus jeune avec à sa tête, un fidèle parmi les fidèles ERIC BARDOULAT.

Avec toujours les mêmes manifestations, la fête du Patrimoine en plus, pour la 4ème fois, nous nous rendons au Puy du Fou sur 3 jours.

En 2019 : Dernières manifestations et dernier voyage avant la pandémie, magnifique voyage dans l'Aude et son Canal du Midi, œuvre de génie de l'architecte Riquet sous Louis XIV.

*Puy du Fou 2018.*



*Carcassonne 2019.*



## Message à nos concitoyens d'Écuras.

Après plus de 50 ans de bénévolat, je peux leur dire que participer au bonheur des autres, c'est la plus belle des récompenses. **Venez rejoindre nos Associations.**

**P.S. Depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2021, vous pouvez trouver les films réalisés par « Mémoires D'Écuras » sur YouTube.**

*Gérard DELAVALLADE*



# Comité des fêtes.

2008 Pyr. Or Pourou.



Gérard DELAVALLADE

2011 Normandie Cimetière U.S.



2012 Fontaine de Vaucluse.



2012 Barrage de Serre Ponçon.



2013 Cuisson d'1 œuf fontaine

De Chaudes Aigues.



2013 CANTAL



2015 Finistère RAZ.



2016 Ardèche Hôtel.



2016 Ardèche Nougat.



2017 étang de Thau.



2018 Puy du Fou.



\* 2019 village de Saïssac.



\* 2019 Notre Maire remet la médaille de la ville d'Écuras à la Directrice du village de Saïssac.



## Vie des associations.

### Club Gymnastique Volontaire.

Après une reprise au départ en extérieur en Septembre 2020, nos activités se sont rapidement interrompues avec le second confinement. Nous nous étions organisés pour répondre aux exigences sanitaires en salle et les participants étaient présents.

Si la reprise des activités physiques en extérieur était autorisée depuis début Janvier 2021, le bureau a décidé de reporter la reprise aux beaux jours.

Nous avons commencé doucement en Mars avec des marches sans encadrement (circuit d'1 ou 2 heures), ceci jusqu'au vacances scolaires d'avril.

Nous nous sommes ensuite retrouvés sur la dernière semaine d'Avril avec des changements d'horaires (couvre-feu). Nous sommes autorisés à pratiquer en extérieur sur un équipement sportif sans limite de participants. C'est pourquoi nous avons investi le stade de football après validation de la municipalité que nous remercions.

Les licenciés sont en partie revenus après avoir été informés de la sécurité sur cette reprise (port du masque avant la séance, liste des présents, pas de rassemblement après les séances, pas de problème de distanciation sur le stade). Le port du masque n'est pas nécessaire pendant la séance.

Dans le contexte actuel, le bureau a décidé d'ouvrir toutes les activités aux licenciés du club jusqu'aux vacances de Juillet sans supplément (nous ne ferons pas de repas de fin d'année, ni notre voyage à la Dune du Pilat).

Pour ceux qui souhaitent découvrir nos activités, nous les accueillerons avec plaisir. Contactez-nous, nous vous orienterons sur l'activité adaptée.

Nos cours restent animés par les mêmes professionnelles :

Tai Chi avec Annette le Lundi à 17h30

Mardi matin avec Stéphanie à 9h30 et à 10h45

Jeudi avec Eliane ou Marianne à 17h



Nos projets sont à court terme, **réussir notre rentrée de Septembre** en repensant nos pratiques (plus de séances en extérieur, matériel individualisé...).

Le bureau : Monique Canteau Présidente (0679702357) – Marie-Hélène Gatellier Trésorière (0642016445) – Françoise Jardin Secrétaire(0674828656)

*Monique CANTEAU*





## L'artiste Natalie L. s'installe à Rairie.

La peinture est une sorte de fantôme qui consiste à vouloir arrêter le temps et permet la révélation du mystère intérieur.

Je puise mon inspiration dans la nature et considère chacune de mes œuvres comme une aventure personnelle et un terrain d'expression.

L'observation des paysages lors d'une randonnée précède le plus souvent mes séances de travail. Le point de départ est une représentation figurative qui, peu à peu évolue vers une forme plus autonome et une recherche de qualité esthétique. Mes gestes spontanés se laissent guider par l'œuvre dont l'organisation n'est pas préméditée.

La proximité de la vallée de la Renaudie facilite cette mise en condition pour démarrer le processus de création.

*Twilight.*



*Ecorces #21.*



*The Sound Of Silence.*



Je travaille en série et j'aime l'idée de prendre un sujet et de l'exprimer dans toutes ses formes, du close up au plus lointain.

Mon sujet de prédilection est « l'arbre dans tous ses états ».

Mon thème clef le Shinrin-Yoku 森林浴. Originaire du Japon, le Shinrin-Yoku littéralement bain de forêt, est une thérapie qui consiste à puiser l'énergie de la nature et plus particulièrement celle des arbres.

Pour la série «Écorces» je crée des « close up », plans rapprochés d'écorces, avec texture et peinture, faisant naître quasiment des sculptures sur toile. Mon intention est plus qu'une simple réappropriation de l'univers végétal; C'est une forme d'abstraction non déconnectée de la nature, qui joue sur la dichotomie entre figuration et abstraction laissant ainsi un champ libre à l'imaginaire du spectateur.

*Twiggy.*



*Ecorces #23.*



*Vigne En Automne.*





## L'artiste Natalie L. s'installe à Rairie.

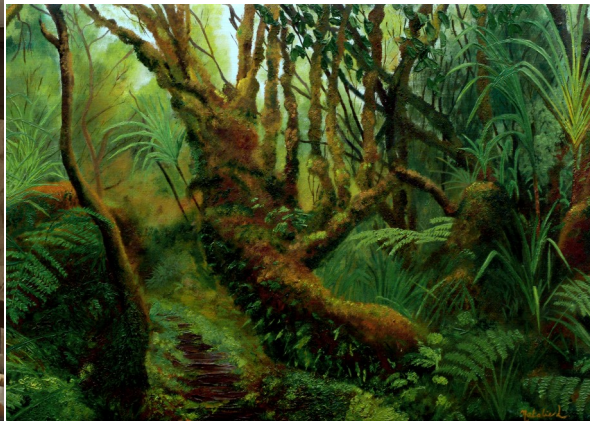
La série «Winter Tree» ou arbres en hiver, représente des arbres en contre plongée, déclinés sous une large palette de ciels hivernaux: Imaginez-vous allongés dans les bois, contemplant le ciel et les arbres au-dessus de vous formant une dentelle imaginaire.

D'une création à l'autre je poursuis ma démarche de recherche et d'exploration des motifs abstraits présents dans la nature, en associant différentes techniques de manière empirique à des formats et supports non conventionnels (mobiles à partir de capsules de bouteilles de vin, sculpture en ciment, polyptyques...)

Née à Paris, j'ai fait ma première carrière dans le tourisme. En 1999 j'ai quitté la capitale pour m'embarquer dans une vie de bohème pour le sud pacifique, ce qui m'a donné le temps et l'inspiration de réaliser mon rêve et devenir artiste à plein temps. Faire le tour du monde à la voile restera une de mes expériences particulièrement marquante. Les hasards de la vie m'ont amené à quitter les tropiques et rentrer en France en 2014.



*The Rain Forest.*



*Le Château Perché.*



L'hiver dernier j'ai pris la décision de m'installer en Charente pour me rapprocher de ma famille après avoir vécu plusieurs années dans les Pyrénées puis dans le village médiéval de Cordes sur Ciel (Tarn).

Le choix de m'installer à Rairie s'est imposé par l'omniprésence de la nature et la vue imprenable sur la campagne.

Pour ma première exposition collective dans la région vous pourrez découvrir mon travail au Vieux Château de Montbron du 03 juillet au 29 août 2021.

Vernissage le 03 juillet 2021 à partir de 18h.

Exposition permanente à la galerie Dialogues à Cordes sur Ciel (Tarn)

Collections privées au Japon, USA et France.

Visite de mon atelier de Rairie sur rendez-vous

0618325489

natalielart@yahoo.com

<https://www.facebook.com/NatalieLArt>

<https://natalielart.wixsite.com/natalielart>

<https://www.singulart.com/fr/artiste/natalie-l-10163>

Citation de Su Shi qui évoque bien mon processus narratif:

« Les poèmes sont des peintures invisibles et les peintures sont des poèmes muets ».

*Natalie L.*



Côté restauration au Châtain-Besson.

*quelques nouvelles du Restaurant L'Orchidée.*



**J**e suis ouvert tous les jours de 7h00 à 21h00.

Je vous propose aussi des apéritifs dinatoires, des menus à emporter, des menus pour les baptêmes, les mariages, les anniversaires, les banquets, les réunions de familles, les associations, les séminaires, les communions, repas ouvriers, traiteurs...

Pensez à réserver nos Pizzas, hamburgers, les casses croûtes, les plats et les menus. Chaque semaine les plats et les menus changent n'hésitez pas à téléphoner ou consultez Facebook ou le site d'Ecuras ( [www.ecuras.fr](http://www.ecuras.fr) ) ou Tél: 07 82 87 96 66.

Vous pouvez venir chercher du pain, des viennoiseries, de l'épicerie, de la charcuterie, de la viande, du fromage, des fruits et légumes, des pâtisseries faites maison.

En attendant votre visite à tous merci L'Orchidée.

*Dimitri et Daniel CHAMAND*

*voici la terrasse à l'arrière du restaurant.*





## Le dispositif départemental d'écoute et d'accueil d'urgence « violences conjugales »

C.C.D. ANGOULÈME .S.

### ✓ Un N°vert départemental : le 0800 16 79 74

*Plateforme d'écoute avec l'Afus16 en journée*

- ✂ Ecoute, information, orientation, accueil
- ✂ Fonctionne 24h/24 et 365 jours /an
- ✂ Femmes / hommes avec ou sans enfant
- ✂ Après évaluation téléphonique ou physique: mobilisation possible d'un hébergement (*durée de l'accueil jusqu'à 3 mois*)

### ✓ Une équipe éducative:

- Accompagnement socio-éducatif individuel et ou collectif pour toute personne hébergée

## *Société de Chasse d'Écuras.*

**J**e commencerai par remercier la mairie de nous avoir laissé un local afin d'entreposer du matériel bien utile tout au long de l'année pour le bon déroulement de notre activité, et de l'avoir aussi sécurisé avec la mise en place de volets roulants.

Depuis des années, nous nous servions d'un bâtiment prêté gentiment par Annette Derbick et Claudine Brunaud, je les remercie au nom de toute la société de chasse pour nous avoir rendu tant de services...

A propos de la saison qui vient de se terminer, nous sommes bien conscients d'avoir été privilégiés pendant le confinement puisque la chasse aux sangliers est restée autorisée. Au début, nous nous sommes dit que nous n'allions pas bouger vis-à-vis de tout le monde. Mais, suite à l'augmentation importante de la population de sangliers, la Fédération a mis la pression à tout le département et les battues ont du reprendre. Il en découle que le quota a été dépassé en fin de saison puisque quinze cochons de plus ont été tués sur Écuras, et il en est de même dans quasiment toutes les communes limitrophes. Des chiffres inquiétants que l'on a du mal à expliquer car ce n'est pas le cas dans certains coins de Charente.

Un autre point de vue maintenant, j'aimerais comprendre ces personnes qui lèvent les bras et vont presque jusqu'à injurier les exploitants agricoles lorsqu'ils passent dans le bourg avec un tracteur. Moi, agriculteur, je respecte leur vision différente sur la façon de cultiver la terre. Nous devons pouvoir nous supporter, nous respecter et nous comprendre, sinon nous allons droit dans le mur. Écuras est une commune verdoyante avec des élevages extensifs, installés depuis des décennies et qui n'ont, par conséquent, aucune leçon à recevoir de cette manière là.

Apprenons plutôt à nous connaître, à vivre et à trouver des solutions ensemble afin de mieux protéger notre environnement.

Chacun d'entre nous doit pouvoir s'améliorer afin de préserver notre planète.

*Lionel LÈVÈQUE*



La vie des associations.

*A l'Église Saint-Étienne d'Ecuras.*

**Dimanche 25 juillet 2021 à 19 H. :**

**avec l'Ensemble Furia francese**



**M**athieu DETHOOR aux flûtes à bec et violon, Kathy SMITH au violoncelle, Julien OPIC au clavecin composeront ce trio. Ils vous feront partager leur passion pour la musique baroque impétueuse, excessive, précieuse ou aérienne. Chacune de leur prestation apporte la preuve que cette musique peut être reconnue aujourd'hui, comme « avant-gardiste ». Avec un programme sans cesse renouvelé, puisé dans un répertoire abondant, parfois peu joué ou méconnu, ils savent séduire par leur talent et leur générosité un très large public. Le programme de cette année nous transportera dans la musique italienne, allemande et française de la fin du XVIIème et du XVIIIème siècle. Il sera une invitation à un voyage pétillant de virtuosité au cœur de la musique baroque. Depuis 15 ans, chaque été, ce rendez-vous musical à Ecuras, est organisé par l'association Mémoires d'Ecuras. Attachée au patrimoine culturel, elle a le sens de l'accueil et de la convivialité. Elle souhaite, grâce aux émotions partagées que génère la musique, retrouver un public fidèle, enfin libéré des contraintes imposées par la pandémie que nous avons subi.

Au programme des œuvres de

- Jacques DU PHLIY (1756) - Georg Philipp TELEMANN (1681-1767)
- Narcisse BOUSQUET (1860-1869) - Dario CASTELLO (1590-1635)
- Francesco ROGNONI TAEGGIO - Johann Sébastian BACH (1685-1750)
- Giuseppe SAMMARTINI (1695-1750)

**Entrée : 15 euros (gratuit pour moins de 18 ans)**  
**Renseignements au 06 14 22 66 89**



*La vie des associations.*

*Exposition de peinture.*

**E**n 1991, à la demande de Claude FILS, Bernard DETHOOR exposait pour la première fois à Écuras. Ce village vallonné et verdoyant de Charente, entre Limousin et Périgord, est une source inépuisable de tableaux en toutes saisons.

Un regard nostalgique, sur des paysages lumineux, sur une nature aux contours changeants, lui permet de retenir sur la toile un environnement parcouru depuis l'enfance. Il peint une Charente qui chante la mélodie paisible des saisons sur des paysages dont la précieuse harmonie mérite d'être interprétée et partagée.

Il exposera à nouveau à la Mairie d'Écuras du samedi 31 juillet au dimanche 9 août 2021. Cette exposition nous entraînera dans une promenade picturale et dévoilera les paysages qu'il affectionne.

*Ecuras aux couleurs de la Toscane .*



Exposition tous les jours  
du 31 juillet au 9 août 2021 de 15h à 19h  
à la Mairie d'Écuras.

*Bernard DETHOOR*



## LES MOULINS D'ÉCURAS DE 1690 à 1900.

### LES MOULINS D'ÉCURAS de 1690 à 1900.



**L**e **moulin** représente une installation mûe par la force hydraulique, apte à moudre les grains de certaines céréales afin d'en tirer une farine de consommation humaine ou animale, à broyer certains minéraux ou végétaux à des fins industrielles (kaolin, papier, paille, écorces de chêne à destination des tanneries, minerai de fer d'abord pour les bas-fourneaux puis pour les forges équipées de hauts-fourneaux), à écraser certains fruits ou céréales (noix, noisettes, olives, colza, etc.) qui seront transformés en huile de consommation ou d'éclairage.

Les moulins ont pu subir au fil du temps des modifications, des réaménagements, des changements d'activité, au gré des propriétaires et des besoins. Ceux de **Biée, Labeytour, Moulin de Guillot, Chapiteau, Le Grand-Moulin**, par exemple, situés sur le Bandiat, furent du temps où les nombreuses forges voisines étaient en activité, transformés et dédiés au concassage du minerai de fer. Celui de **Chabrot** sur la Tardoire a certainement été le moulin à battre le fer (la roue entraînant alors un martinet qui frappait les loupes de fer issues de fusion de bas-fourneau, ce antérieurement à l'avènement du haut-fourneau et de l'installation de la forge-affinerie de **Pierre Pansue**, sur le même site), avant de devenir un moulin à farine.

Ces moulins ne fonctionnaient qu'une faible partie de l'année, lorsque le débit de l'eau était assez important pour faire tourner la ou les roues, en particulier sur les petits ruisseaux quasi-disparus de nos jours (ruisseaux de **Planchas, de Fontaubière, des Pies**) ; les meuniers, comme les tuiliers, charbonniers, cercliers, dont on trouve trace dans les archives, sont aussi mentionnés « cultivateurs », la saison de meunerie devant s'exercer en dehors des périodes de travaux agricoles. Ces petits moulins ne possédaient pas de système de bluterie, celui qui amenait moudre son grain repartait avec le produit de la mouture, à lui ensuite de le tamiser à sa convenance.

A la lecture des 8310 pages de l'état-civil de la paroisse puis de la commune d'**ÉCURAS**, on relève huit moulins sur la période concernée, soit de 1690 à 1900 :

- **CACHARAT** sur le ruisseau de **Planchas**.
- **PLANCHAS** sur le ruisseau du même nom.
- **LE PUY D' ÉCURAS** sur le ruisseau de **Fontaubière**.
- **LES PIES** sur un ruisseau prenant naissance au sud des **Limousines** et affluent de La Tardoire.
- **LA MONTECAILLE, LE GUE DE VERGNAS, CHEZ-DONNET** et **LE MAINE-PACHOU**, situés sur La Tardoire.

S'il n'est pas possible d'en connaître leur histoire, leurs propriétaires, leur activité, la vie des familles de meuniers y est mise en lumière au fil des actes de l'état-civil. Se remarquent ainsi la succession des meuniers sur un même moulin, des familles vouées à la meunerie et dont on retrouve les noms sur des communes voisines (les PICARD,



## LES MOULINS D'ÉCURAS DE 1690 à 1900.

**B**ONNIN, AUMONT, etc., à **Pranzac, Chazelles, Marthon, Roussines, Busserolles, Montbron**), les alliances de familles au gré des mariages...

Au fil des numéros de ce bulletin communal sera évoquée la vie de ces huit moulins, témoins d'une activité rurale importante et indispensable à l'alimentation de nos ancêtres Écurassiens.

Durant la guerre de Cent Ans, le Prince Noir et les bandes de routiers à la solde du parti ennemi souhaitant plonger les populations dans la misère, s'en prenaient en priorité aux moulins en les incendiant.

Nous commencerons cet historique par le plus modeste, le plus éphémère et dont plus aucune trace ne subsiste à ce jour ; la cause de tout cela ?

Certainement un emplacement isolé, un accès difficile et un débit d'eau insuffisant...

### - LE MOULIN des PIES -



EXTRAIT CARTE IGN.

Ce moulin probablement très modeste mais dont le bâti et l'équipement nous restent inconnus, était situé à 800 m à l'Est du village des **Pies**, sur un petit ruisseau naissant au sud du village des **Limousines** et alimentant un étang aujourd'hui disparu, un peu en amont du moulin. L'étang et le moulin figurent sur la carte de Cassini élaborée au milieu du XVIIIe siècle.

PHOTO DE L'ÉTANG.

EXTRAIT CARTE CASSINI XVIIIe.





## LES MOULINS D'ÉCURAS DE 1690 à 1900.

Sur le cadastre de 1833, l'étang et le moulin ont disparu et aucune mention ne paraît sur les états de section ; les parcelles N° 131 à 144 de la section C portent le nom de « pré du moulin », englobant l'étang disparu ; une prospection sur le terrain, où se remarquent l'ancien étang au fond plat et rives abruptes, ainsi que l'enclave de terrains non boisés suivant des courbes de niveaux, dessinée sur la carte de Cassini, ont permis la localisation approximative du moulin ; hélas une végétation particulièrement fournie empêche toute approche du ruisseau et donc la possibilité d'en observer d'éventuels vestiges ou restes d'aménagements ; aucune voirie n'apparaît, y compris sur le plan cadastral de 1833.

### EXTRAIT CADASTRE XIXe.



### EXTRAIT PHOTO AERIENNE.



## L'HISTORIQUE :

L'acte le plus ancien retrouvé date de 1690. (L'orthographe de l'époque est conservée...)

Léonard VERGEROU est moulinier demeurant au moulin *des Pys* en 1690.

Le 09 juin 1749, décès au moulin *des Pys* de Armand DOUMAIN âgé d'environ 40 ans, époux de Catherine CHABROULEAU.

Le 06 avril 1770, décès de Jeanne âgée d'environ 2 ans, fille de Catherine MORRELET et Jean *DE VIELLE TOILE*, au moulin *des Pis*.

Le 16 mai 1770, naissance de Léonard, fils de Jean *DE VIELLE TOILE* et de Catherine MORRELET, au moulin *des Pis*.

Le 07 avril 1772, naissance au moulin *des Pis* de Jean, fils de Jean *DE VIELLE TOILE* et de Catherine MORRELET.



## LES MOULINS D'ÉCURAS DE 1690 à 1900.

**L**e 20 septembre 1773, baptême de Catherine, fille de Jean *DEVIELLE TOILE* et de Catherine *MORRELET*, au moulin *des Pis*.

Le 17 janvier 1784 a été baptisé Barthélémy, fils de Charles *MORELET* et de Elisabet *DEPLAS*, au moulin des **Pies**.

Le 25 mai 1784 a été inhumé Barthélémy *BASSET*, âgé de 86 ans, trouvé noyé dans l'étang des **Pies** et dont le procès-verbal a été fait par la justice en présence de Pierre et Jean *BASSET*.

Le 12 mars 1785, inhumation de Barthélémy, fils de Charles *MORELET* et d'Elizabeth *DEPLAS*, décédé à 14 mois, du moulin des **Pies**.

Le 04 mai 1787 a été inhumée Marguerite *DELAVALLADE*, veuve de Léonard *DEPLAS*, âgée d'environ 65 ans, décédée au moulin des **Pies**.

Le 27 brumaire An VI (1797) Jacques *BARRIERE* cultivateur domicilié aux lieu du *moulin Des pis*, déclare que son épouse Jane *NOBLET* a accouché d'une fille prénommée Anne.

Le 11 germinal An VIII (1799), décès au *moulin des pis* de Pierre *BARRIERE*, fils de Jacques *BARRIERE* et de Jane *NOBLET*, âgé de 3 mois.

Le 04 prairial An XI (1802), acte de décès de Renée *VIELLETOILE*, âgée de 60 ans, née au *moulin des Pis* et demeurant à *Pui de Chat*.

Le 20 vendémiaire An XII (1803) acte de décès de Jeanne *BARRIERE* âgée de 2 ans, née au moulin *des Pis* et demeurant aux *Geligies*, fille de Jacques *BARRIERE* et de Jeanne *NOBLET*, cultivateurs aux *Geligies*.

François *BARRIERE* né au moulin des **Pies** le 26 août 1794, cultivateur, fils de feux Jacques *BARRIERE* et Jeanne *NOBLET*, demeurant au *Deffex*, se marie le 15 juillet 1839 avec Marthe *BEAN*.

Ce sera là la dernière mention du moulin des **Pies** sur les actes de l'état-civil...

On peut donc penser que ce moulin est parvenu à l'extrême fin du XVIIIe et a disparu au tout début du XIXe puisque l'on voit que les derniers habitants (on ne parle d'ailleurs bizarrement jamais de « meuniers »), le couple *BARRIERE*, habite aux **Gilligies** en 1803... Il est possible qu'il ait été actif jusqu'au XVIIe (un « moulinier » mentionné en 1690) et soit devenu simple habitation par la suite.

Comme pour beaucoup d'autres moulins, la nature de sa production n'y est jamais indiquée; on peut supposer un minuscule moulin à blé, à défaut d'autre renseignement.

Sur les états de sections de 1834, la parcelle N° 154 où était bâti le moulin, appartient à Pierre *DUVOISIN* demeurant à **Germanas**, de famille aisée et alors maire d' **Ecuras**.

### *Bibliographie consultée :*

*Au temps où le Périgord-Limousin-Angoumois canonisait en Atlantique* - Christian *MAGNE* - 2004.

*Moulins et forges du canton de Villebois-Lavalette* - Michelle *AILLOT* - 2003.

Archives départementales 16 (plans cadastraux, états de sections et registres d'état-civil).

*Jean-Paul BENOIT*

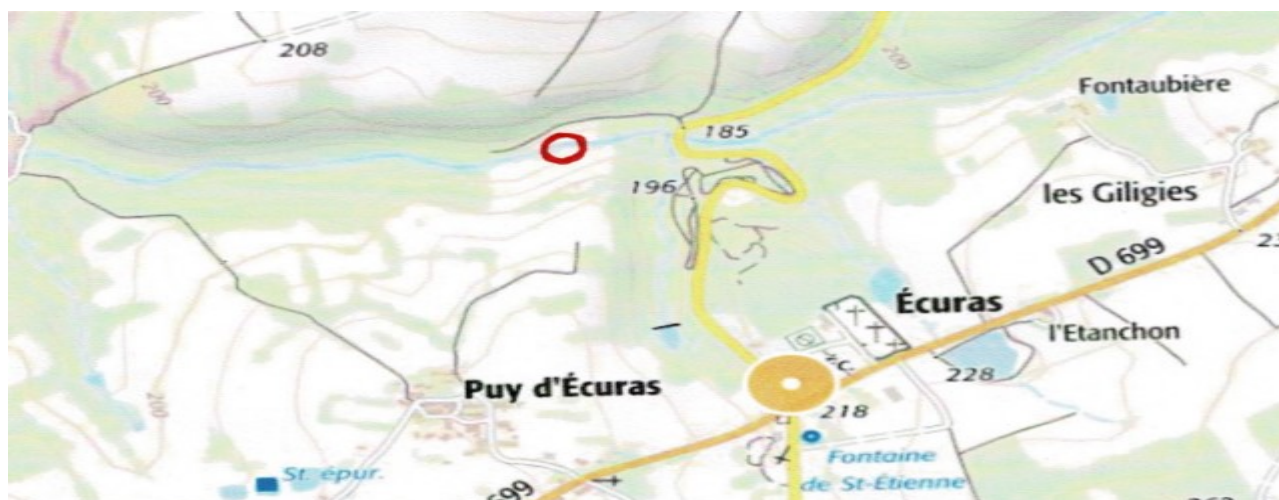


**LES MOULINS D'ÉCURAS de 1690 à 1900.**



**LE MOULIN du PUY-D' ÉCURAS :**

*CARTE IGN MOULIN PUY D'ÉCURAS.*



Situé sur une dérivation du ruisseau de l'étang de **Chat**, à 500 m au nord et en contrebas du village du **Puy-d'Écuras**, il se composait de 2 bâtiments, probablement la partie moulin jouxtant le canal, et la maison d'habitation en retrait, tel que le révèle le plan cadastral de 1832. Curieusement, s'il ne figure pas sur la carte de Cassini (oubli ?) il est parfaitement situé sur la carte de Belleyme établie à la fin du XVIIIe.

*EXTRAIT CADASTRE 1832.*

*EXTRAIT CARTE BELLEYME du XVIIIe.*



Sur l'état de section de 1833 le moulin n'est pas mentionné en tant que « moulin » ; la parcelle n° 482 y est dite « mesure ».

François MASFRAND du logis de **Fontaubière** en est alors propriétaire.

Il est impossible de préciser la spécialité de ce moulin, peut-être un petit moulin à farine de froment avec une période de fonctionnement annuelle très réduite du fait du faible débit du cours d'eau.



## Les Moulins D'ECURAS de 1690 à 1900.

**I**l n'en reste plus aucun vestige de nos jours mais sa localisation, dans une prairie lisible, malgré le déplacement du lit primitif du ruisseau demeure assez aisée, au centre de la photo ci-dessous.

*AU CENTRE DE LA PHOTO, EMBLEMEMENT PRESUME.*



*ASSISE DE PIERRES.*



Une assise formée de grosses pierres à l'embase d'une rive du ruisseau pourrait bien appartenir à ce moulin disparu... *L'ANCIEN LIT DU RUISSEAU AU 1er PLAN.*





## L'HISTORIQUE :

La 1ère mention figurant sur les registres paroissiaux date de 1690 :  
Le 04 mars 1690 naissance de Marie de LANEAU fille de Léon de LANEAU et

Françoise DESBORDES, du moulin du *puis d'Écuras* .

Le 22 avril 1737 décès de Pétronille BLANCHIER âgée de 43 ans environ.

Le 06 août 1756 baptême de Françoise GALOCHER fille de Philippe GALOCHER et de Marguerite SENELLE, née le même jour au moulin.

Le 23 mars 1761 baptême d' Antoine GALOCHER.

Le 04 mars 1764 naissance de Pierre GALOCHER.

Le 02 janvier 1765 décès de Pierre GALOCHER âgé de 11 mois.

Le 21 janvier 1766 décès de Thomas GALOCHER âgé de 4 ans et demi (baptisé sous le prénom d'Antoine?).

Le 17 mai 1766 naissance de Pierre GALOCHER.

Le 10 mars 1767 décès de Marguerite SENELLE âgée d'environ 40 ans, femme de Philippe GALOCHER.

Le 06 octobre 1791 décès d' Anne SOUMAGNE épouse de Pierre LAURENT, âgée de 52 ans environ.

Le 17 mai 1792 naissance de Jeanne fille de Pierre BERNIER et d'Anne BARRAUD .

Le 28 floréal An VI (1797) Pierre BERNIER *aget de carante sincan du moulin du pui de Curas* est témoin d'un mariage.

Le 05 pluviôse An VIII (1799) Pierre BERNIER [l'orthographe hésite souvent entre langue française et parler local au sujet des noms de famille ou de lieu-dit], meunier demeurant au moulin du *pui d'Écuras* accompagné de Jeanne REDON domiciliée au moulin du **Maine-Pachou** a déclaré que son épouse a accouché ce jour au moulin du *puy d'Écuras* d'un garçon prénommé Léonard.

Le 21 messidor An VIII décès de Léonard BERNIER âgé de 4 mois, né *au moulin du pui D'Écuras* fils de Pierre BERNIER : Philippe BARRAUD [beau-frère?] meunier au moulin du **Maine-Pachou**, âgé de 40 ans.

Le 14 juin 1807 naissance de Marguerite fille de Pierre BERNIER et Anne BARRAUD.

Le 08 janvier 1811 mariage de Marguerite BERGNIER née en 1790, fille de Pierre BERGNIER 57 ans et d'Anne REDON demeurant au moulin du *pui d'Écuras* ; témoin : Philippe BARRAUD 44 ans meunier au moulin du **Maine-Pachou**, oncle de la mariée.

Le 27 novembre 1816 mariage de Jeanne BERNIER née le 17 mai 1792 fille de Pierre BERNIER 60 ans et d'Anne BARRAUD, avec Jean MICHELAUD cultivateur aux *Geligies*.

Le 16 juin 1820 décès de Pierre BERNIER 71 ans meunier, époux d'Anne BARRAUD .

Le 18 août 1825 Léonard BERNIER 32 ans meunier déclare le décès d'Anne BARRAUD 55 ans veuve de Pierre BERNIER, décédée au moulin du *pui d'Écuras*.

Le 09 janvier 1828 Léonard BERNIER 30 ans meunier est témoin du mariage d'une amie, Marie-Denise BARRIERE, de **La Borderie**.

Le 24 avril 1828 mariage de Léonard BERNIER né le 17 septembre 1794, fils de feu Pierre BERNIER et de feu Anne BARRAUD, avec Jeanne ROUGIER née le 1<sup>er</sup> mars 1803, fille de Pierre ROUGIER et de Louise ROUGIER demeurant au bourg de **Soudat**, canton de **Bussière-Badil**.



## Les Moulins D'ÉCURAS de 1690 à 1900.

**L**e 17 mars 1829 naissance de Marguerite fille de Léonard BRENIER 34 ans meunier et de Jeanne ROUGIER.

Le 04 mai 1831 mariage de Jean SEYCHERE né le 13 vendémiaire An VIII (1799), meunier, veuf en 1ères noces de Marguerite BORDAS décédée au **Moulin-Blanc** commune de **Busserolles** le 08 juin 1828, demeurant au moulin du **Moulin-Blanc**, avec Marguerite BRENIER née le 13 juin 1807 au *moulin du pui d'Écuras*, fille de feu Pierre BERNIER et de feu Anne BARRAUD, tous les 2 décédés au *moulin du pui d'Écuras* ; témoins : Pierre BORDAS 48 ans, meunier au moulin de **Menet** commune de **Montbron** et Léonard BERNIER 38 ans meunier au *pui d'Écuras*, frère de la contractante.

Le 27 février 1832 naissance de Jean, fils de Léonard BRENIER 38 ans meunier et de Jeanne ROUGIER.

Le 21 juin 1834 décès au village du **Maine-Boyer** de Jean SECHERE dit Calaud, meunier, âgé de 35 ans, époux de Marguerite BERNIER.

Ce sera la dernière mention de ce moulin du **Puy-d'Écuras...** Sur le recensement de 1841 on n'y trouve plus de meunier, le lieu-dit n'apparaît même plus.

Quelques années plus tard Léonard BRENIER réapparaît en tant que meunier au moulin de **Cacharat** puis la famille BRENIER émigre au moulin du **Gué de Vergnas**.

On retrouvera donc ainsi Jean BRENIER, le 14 février 1860, 28 ans, meunier, fils de Léonard BRENIER aussi meunier et de Jeanne ROUGIER, demeurant tous au moulin du **Gué de Vergnas**, lors de son mariage avec Marguerite POITEVIN 21 ans fille de Léonard POITEVIN et Anne DEPLAS, propriétaires-cultivateurs à **Chez-Bonnet**.

Le 21 mai 1862 Léonard BRENIER 68 ans, meunier au moulin du **Gué de Vergnas** déclare le décès de son fils Jean 30 ans « à son domicile du moulin du **Gué de Vergnas** », époux de Marguerite POITEVIN.

Léonard BRENIER y décèdera le 04 novembre 1877 à l'âge de 85 ans...

Au fil de la présentation de ces moulins, on remarquera la mobilité des meuniers que l'on retrouve parfois sur des communes limitrophes, leurs fréquentes successions sur un même site, les alliances de familles par mariage, des familles entières vouées à la profession pendant des décennies voire des siècles (les PICARD par exemple...).

### *Archives consultées :*

Archives départementales 16 et Archives départementales 24 (carte de Belleyme).

(plans cadastral, états de sections, registres paroissial et d'état-civil, recensement de population).

*Jean-Paul BENOIT*



## LES MOULINS D'ÉCURAS DE 1690 à 1900.

~ ~ ~ ~ ~

### LE MOULIN DE CACHARAT

CARTE IGN.



Ce moulin était situé sur la rive gauche du ruisseau de **Planchas**, à 700 m au Nord-Ouest du village de **La Borderie**, en limite avec la commune de **Rouzède**. Son emplacement peut se situer à environ 200 m en aval du pont actuel dit « de **Cacharat** » qui supporte une voirie récente qui n'existait pas ainsi au XIXe (route de **La Borderie** à **Rouzède**). A cet endroit prend naissance ce que l'on nomme de nos jours la vallée de **La Renaudie**.

Le moulin est représenté et nommé sur les cartes à la fois de Cassini et de Belleyme, du XVIIIe, ce qui semble lui conférer une certaine importance.

EXTRAIT CARTE BELLEME du XVIIIe.





## Les Moulins D'ECURAS de 1690 à 1900.

EXTRAIT CADASTRE 1832 Section A à La Borderie.



EXTRAIT CADASTRE 1832 Section B du Bourg.



Le site est partagé entre 2 sections cadastrales et par le chemin de **La Borderie** à **Rouzède**. La partie moulin se trouve sur la 1ère feuille de la section A dite « de La Borderie » où la parcelle n° 35 est désignée « moulin à eau » ; un four à pain se devine à une extrémité du bâtiment. La partie habitable, à l'ouest du chemin, figure sur la 1ère feuille de la section B dite « du bourg et du Châtain-Besson » ; la parcelle n° 1 y est désignée « maison, bâtiment et aireau ».

L'ensemble appartient en 1834, date de l'état de section, à Jean SAUMON dit PETIT JEAN demeurant à **La Borderie**.

Vu les familles successives de meuniers qui y ont œuvrés et que l'on retrouve sur des moulins fariniers reconnus, **Cacharat** était dédié à la production de farine jusqu'à preuve du contraire .

Les documents, à partir du XVIIe révèlent différentes orthographes du lieu : *Cache Rat*, *Cacharat*, *Cachera*, *Cacheras* et enfin **Cacharat**.



## Les Moulins D'ECURAS de 1690 à 1900.

**I**l n'en reste de nos jours aucun vestige et la végétation sauvage et dense rend la prospection impossible ; néanmoins, sous le pont du ruisseau de **Planchas**, on remarque que lors de la création de la nouvelle voirie entre **La Borderie** et **Rouzède** et donc de cet ouvrage d'art, l'eau du canal d'aménée devenu obsolète a été dérivée vers le ruisseau. Cette dérivation alimentait une retenue d'eau tel que le montre l'extrait cadastral.

*L'ANCIEN CANAL A DROITE.*



*LE CANAL A TRAVERS BOIS.*



La trace du canal d'aménée se perçoit un peu plus en aval dans le bois sous forme d'un fossé ; un tronçon de voirie fossilisé dans ce même bois bordant la route actuelle pourrait appartenir à l'accès au moulin, depuis **La Borderie**.

*TRONCON D'ANCIENNE VOIRIE.*



*EMPLACEMENT PRESUME.*





Vu du bord de la route, l'emplacement présumé de ce moulin disparu pourrait donc être situé sans grande erreur en contrebas des ronciers visibles, près du ruisseau.

## L'HISTORIQUE

L'orthographe de l'époque est respectée.

Première mention :

Le 04 janvier 1746 où naît Guillaume GUERRI fils de Pierre GUERRI.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1749, obsèques de Jean GUERRI, âgé d'environ 5 ans, fils de Pierre GUERRI et Marguerite PICARD, au moulin de *Cachera*. [Cette famille PICARD, on le verra ultérieurement, est une importante famille vouée à la meunerie, que l'on retrouve aux moulins de **Lavaud**, Le **Maine-Pachou**, Le **Gué de Vergnas**, **Chez-Lhoumy**... Mais aussi **Chazelles** ; [elle est attestée sur **Écuras** dès 1674 – Source : étude de l'association « Les secrets de Pranzac » -].

Le 20 avril 1769 naissance de Jeanne, fille de Noël DELAVALLADE et de Jeanne PAQUAND [?].

Le 1<sup>er</sup> janvier 1784 baptême de Jean, fils d'Antoine GUERRY et de Pétronille VAUDON.

On trouve un *Toine GERRI* [Antoine GUERRY] *meunié de la presante comune* en 1795.

Le 8 ventôse An IX [1800] naissance de Catherine, fille de Jean GUERRI et de Françoise GACON, meuniers. Présent : Antoine GUERRY *ayeul* de l'enfant, meunier au dit moulin.

Le 8 nivôse An X [1801] décès de Pétronille VAUDON 55 ans, née à **Rouzède**, demeurant au moulin, épouse d'Antoine GUERRY ; témoin : Jean GUERRY son fils, meunier.

Le 6 germinal An XI [1802] Antoine GUERRY meunier témoigne du décès de Jean POITEVIN âgé de 3 ans dont il est le grand oncle [La mère de Jean POITEVIN est Marie GACON].

Le 5 germinal An XII [1803] naissance de Léonard GUERI fils de Jean *GEURIS* et Françoise GACON, meuniers ; présent : Antoine *GUERIS*, *ayeul* de l'enfant, âgé de 55 ans, meunier.

Le 29 ventôse An XII Antoine GUERRY 54 ans déclare le décès de Jean POITEVIN 70 ans demeurant aux **Buis [Les Boins]** et dont il est parent.

Le 2 prairial An XIII [1804] Jean GUERI âgé de 23 ans déclare le décès d'Antoine GUERRI veuf de Pétronille VAUDON, âgé de 56 ans, décédé au moulin de **Cacherat**, son domicile.

Le 12 thermidor An XIII Jean GUERRY meunier déclare le décès de Jean GUERRY âgé de 53 ans, cultivateur, veuf de Léonarde GASCON, décédé la veille au moulin de **Cacharat**.

***Fin du calendrier révolutionnaire au 31 décembre 1805.***



## Les Moulins D'ECURAS de 1690 à 1900.

Le 02 juillet 1806 Jean GUERI âgé de 23 ans meunier au moulin de **Cacherac** déclare que son épouse Françoise GACON a accouché *de hyer* d'une fille prénommée Françoise.

Le 04 mai 1809 Jean GUERRI âgé de 30 ans meunier déclare la naissance d'une autre fille prénommée Léonarde.

Le 27 juin 1812 Jean GUERI 34 ans meunier déclare la naissance d'un garçon prénommé Jean.

A partir de là il n'y a plus trace de la famille GUERRY au moulin de **Cacharat...**

A noter qu'il s'agit des ancêtres des familles GUERRY actuelles que nous connaissons tous, à **Montbron** comme à **Écuras**.

Le 03 août 1816 François BORDAS [Famille que l'on retrouvera aux moulins de **Planchas** et du **Gué de Vergnas**] 31 ans, meunier à **Cachera** est témoin d'une naissance au moulin de **Planchas**.

Le 15 janvier 1817 mariage de Barthélémy ROLLET né le 28 août 1785, fils de Jean ROLLET et Anne TIPHONNET, demeurant au moulin de **Cacherat**. Les parents demeurent à **La Peyrière** de **Rancogne**.

Le 06 mai 1817 François BORDAS 31 ans, meunier, déclare que son épouse Marie BARRIERE [Famille citée en 1797 au moulin des **Pies**] a accouché d'une fille prénommée Catherine ; témoins : Pierre BORDAS 40 ans meunier à **Cacherat** et Pierre AUMON 36 ans, meunier au moulin de **Planchas**.

Puis la famille BORDAS [dont un membre, Pierre 37 ans est meunier au moulin de **La Forge** à **Montbron** en 1819 puis au moulin de **Menet** toujours à **Montbron** en 1831] rejoindra le moulin du **Gué de Vergnas** d'où en arrive la famille CHADAILLIAT [diverses orthographes, des CHADAILLAC laboureurs mentionnés au **Verger** de **Busserolles** en 1700].

Le 14 février 1823 Thomas CHADAILLIAT 70 ans meunier et Jacques CHADAILLIAT 23 ans meunier, demeurant tous deux au moulin de **Cacheras** déclarent le décès de Thomas CHADAILLIAT 23 ans fils de feu Léonard et de feu Anne NIVET, au moulin de **Cacherat**.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1825 Jacques CHADAILLIAT 20 ans meunier, déclare le décès de Thomas CHADAILLAT 70 ans époux d'Anne PICARD, à son domicile, au dit moulin de **Cacherat**.

Le 05 décembre 1825 Jacques CHADAILLIAT 24 ans meunier déclare le décès de son oncle *Raimon* CHADAILLIAT 55 ans, à son domicile de **La Borderie**.

Le 28 août 1829 Jacques et Léonard CHADAILLIAT, 28 et 21 ans, tous 2 meuniers, déclarent le décès de leur mère Anne PICARD 66 ans, veuve de Thomas CHADAILLIAT, décédée au moulin de **Cacherat**.



## Les Moulins D'ECURAS de 1690 à 1900.

Le 12 mai 1830 Jacques CHADALIAT 29 ans déclare que son épouse Jeanne BOURBON a accouché d'une fille prénommée Marianne ; témoin : Martial BOURBON 52 ans meunier au moulin de **Cachera**.

La destinée du moulin sera dorénavant en d'autres mains ; on ne retrouvera qu'un Léonard CHADALIAT 26 ans [l'ancien meunier] maintenant militaire et *demeurant par congé* au moulin de **Chez-Donnet** où il sera témoin d'une naissance le 02 juillet 1835...

Le 03 mars 1834 Pierre BORDAS [qui demeure en 1836 au moulin du **Gué de Vergnas**] 27 ans meunier demeurant au moulin de **Cacherat** déclare que son épouse Catherine ROUGER a accouché d'une fille prénommée Louise.

En 1837 Léonard BRENIER [ancien meunier du **Puy - d'Écuras**] meunier demeurant au moulin de **Cacherat** est témoin d'un mariage.

Le 10 avril 1843 François DUVAL 42 ans meunier déclare que son épouse Elisabeth QUERIAUD a accouché d'une fille prénommée Louise, qui décédera le 11 avril.

Le 04 mai 1850 décès d'Elisabeth QUERIAUD 46 ans, à son domicile du moulin de **Cacharat**, née en la commune d'**Yvrac**, épouse de François DUVAL.

Le 09 juillet 1855 Jean AUTIER 44 ans meunier à **Cacharat** déclare que son épouse Marie LACOMBE a accouché d'une fille prénommée Anne.

Le 07 septembre 1857 Jean AUTIER déclare le décès au moulin, domicile de sa nourrice, de Catherine NIORT âgée de 5 mois, fille de Jean NIORT et Françoise NIORT.

Le 18 juin 1858 Jean AUTIER 48 ans meunier, déclare que son épouse Marie LACOLOMBERIE a accouché d'une fille prénommée Léonarde.

Sur le recensement de 1860 y sont mentionnés : Jean AUTIER 50 meunier, sa femme Marie LACOLOMBERIE 40 ans, leurs filles Anne 18 ans, Marie 10 ans, Françoise 7 ans, Léonarde 3 ans et leur fils Pierre 14 ans.

Aucun acte ne fait mention du moulin de **Cacharat** par la suite ; à partir de là peut se situer sa période d'abandon...

### *Archives consultées :*

Archives départementales 16 (plans cadastraux, états de section, registre paroissial et d'état-civil, recensement).

Archives départementales 24 (carte de Belleyme).

*Jean-Paul BENOIT*

<<Écuras, cité des légendes>>

L'assemblée générale de l'association « Écuras, cité des légendes » s'est déroulée le 20 février 2021 en plein air, en respectant les gestes barrières (port du masque, distanciation...) car après confirmation de la Préfecture, nous étions trop nombreux pour se réunir à l'intérieur. Nous ne voulions pas comme en décembre, faire la une du journal local qui nous tenez responsable d'un cluster.

Le bilan moral a été très court car comme beaucoup d'autres associations, la crise sanitaire est passée par là et a **annulé** quasiment toutes nos manifestations de 2020. Nous avons pu organiser uniquement la soirée théâtre avec les Bourdichoux en mars, qui a été un franc succès et où chacun a pu prendre une bonne tranche de rigolade avant le confinement annoncé.

Mille lueurs 2015.



Caprice des fous Sept 2017.



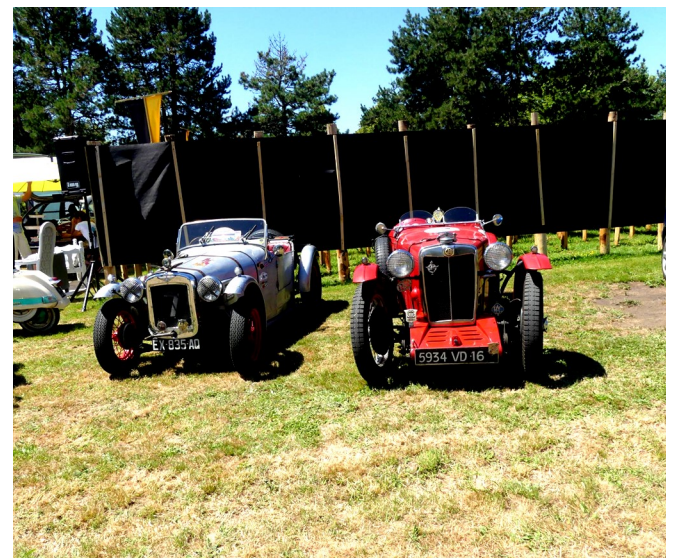
Notre Trésorière Delphine Gibon a ensuite présenté le bilan financier qui n'est pas dans le rouge grâce entre autre à la subvention de la mairie.

S'est suivie la réélection du bureau qui n'a pas pu aboutir faute de candidat au poste de Président. En effet, Nathalie DONNARY la Présidente actuelle, ayant donné sa démission estimant qu'après 3 ans de présidence et un an de trésorerie, il serait souhaitable de renouveler les idées. Il a donc été voté à l'unanimité que l'association « Écuras, cité des légendes » se mettrait en sommeil cette année en raison également de la crise sanitaire où il sera très compliqué d'organiser des manifestations.

Fête de l'été 2019.



Fête de l'été voiture 2019.





## La vie des associations.

Que vous soyez figurants, bénévoles, couturières ou spectateurs, ne faites surtout pas une croix sur l'association « Écuras, cité des légendes » qui fait juste une pose en attendant la fin de la crise sanitaire. **Il serait indispensable qu'un ou une volontaire reprenne le flambeau à la tête de la cité.** Ce serait dommage qu'après toutes ces années de spectacles, tout tombe à l'eau alors que les futures festivités sont dans les starting-block prêts à repartir.

*Mille lueurs Déc 2017.*



*La légende de la dame de l'onde sept 2018.*



Une nouvelle assemblée générale se tiendra **en décembre** afin d'élire un nouveau bureau et de programmer les manifestations pour 2022. Nous vous en tiendrons informés par voie de presse.

L'association dont le but est d'animer notre petite commune avec ses manifestations diverses et variées, est prête à accueillir de nouveaux bénévoles, couturières et/ou figurants pour participer à ses spectacles et vivre une grande aventure commune.

Alors, si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, nous en serons très heureux.

Pour cela, vous pouvez prendre contact avec **Delphine GIBON** (la Trésorière) au **06.37.34.79.41** ou avec **Elisa Gauthier** (la Secrétaire) au **07.89.53.84.61**.

Ci-après quelques photos de nos spectacles pour vous donner envie de venir nous découvrir ou de nous revoir, et surtout pour continuer à vous faire rêver en ces temps de crise où chacun est confiné chez soi.

Bon courage à toutes et tous, et **prenez grand soin de vous et de votre famille.**

*15 Tonneaux pour l'Évêché*

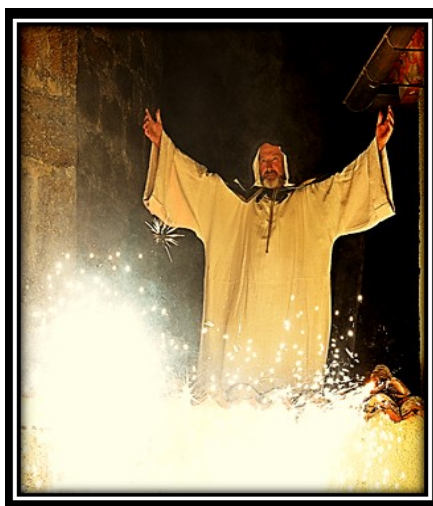
*Sept 2016.*

*La légende de scurrius*

*Sept 2015.*

*Le destin de Nicolas*

*Déc 2019.*



*Nathalie DONNARY*



**L**a crise sanitaire nous a installé dans une certaine somnolence et nous espérons que grâce à la vaccination nous pourrons reprendre nos activités en septembre et envisager une sortie sur la journée.

Nous avons maintenu le lien en vous envoyant à chacun et chacune une carte de vœux. L'achat de ces cartes était au profit de l'Unicef.

Merci à Monsieur le Maire et au conseil municipal pour l'attribution de la subvention.

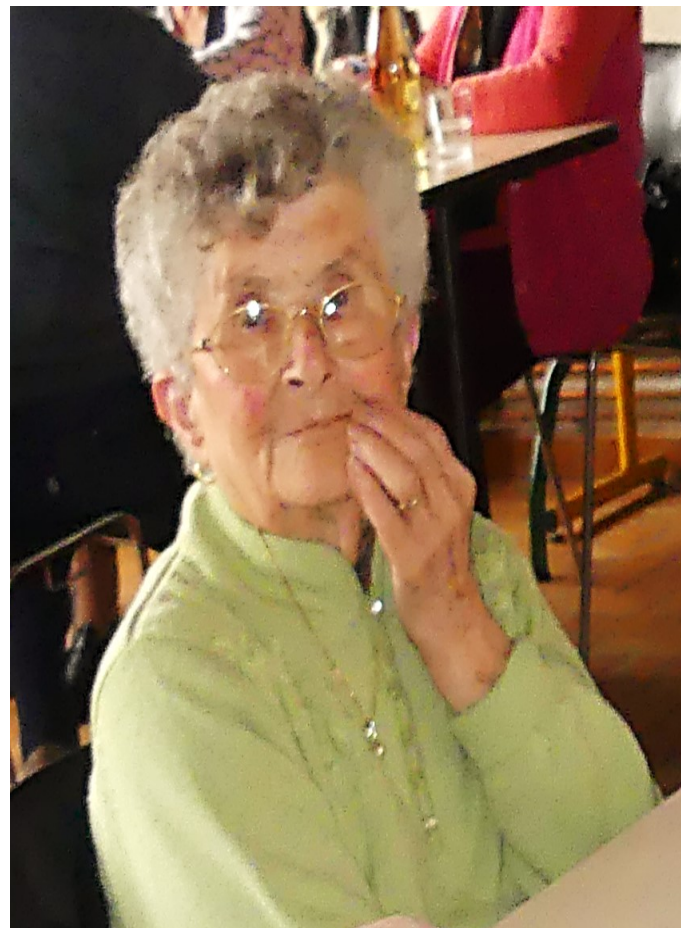
Suzanne Viroulaud, Simone Glangetas nous ont quittés, ainsi le nombre de nos adhérents diminue encore.

Nous serons toujours très heureux d'accueillir tous ceux qui voudront intégrer le Club de l'Amitié.

La Présidente: *RAYMONDE GOURSAUD*

*SUZANNE VIROULLAUD*

*SIMONE GLANGETAS*





## Confiné, déconfiné, reconfiné...

Un sentiment de découragement, c'est normal, il se passe exactement la même chose que l'an dernier, on a l'impression que l'histoire bégaye... Il y a une impression de déjà vécu, les tragédies sont sur le modèle de la répétition. C'est comme si ça donnait un destin inéluctable. Ça me sidère d'être dans la même situation que l'an dernier. À cette époque, je pensais que le plus dur était derrière nous. C'est d'ailleurs grâce à cette perspective que j'ai tenu le coup lors du premier confinement, qui a gâché toutes les activités associatives de la commune d'Ecuras. Sans cet espoir, je ne l'aurais pas supporté. Alors de se retrouver dans une situation similaire un an plus tard, ça semble irréel. Si on me l'avait dit en mars dernier, je n'y aurais pas cru.

Lors du premier confinement, qui était une mesure exceptionnelle, nous étions plein de force et d'énergie pour accepter l'inacceptable, la perte de liberté, pour un temps limité et des jours meilleurs. Aujourd'hui, c'est difficile de le prendre en ces termes-là. Il y a beaucoup de résignation. Il y a un sentiment de **burn-out, de dépression, de mal être...** Quand on met la tête hors de l'eau, on a l'impression d'y replonger. Entendre à nouveau le terme «**confinement**» aujourd'hui, alors qu'on voudrait entendre le mot «**vaccin**», «**liberté**» cela provoque beaucoup d'incompréhension et de colère. Certains ont le sentiment d'être mené en bateau. On connaît cette maladie, on a un vaccin, on sait mieux la traiter, on connaît aussi son pouvoir de développement épidémique, on a aussi la population qui se protège beaucoup plus. Cela pourrait faire penser au film «**jour sans fin**». Il y a un an, le confinement de la France était mis en place à cause de l'épidémie de coronavirus. Un an de difficultés, un an de lassitude...

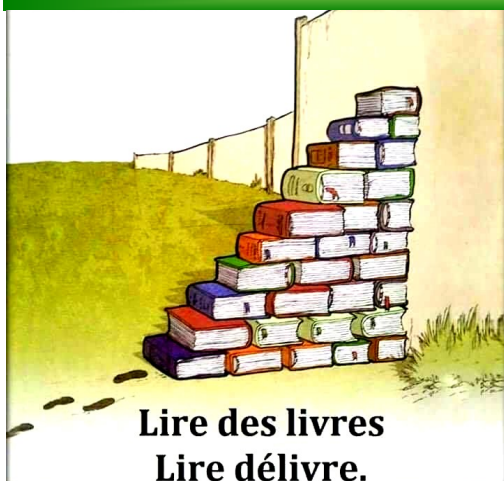
**«Qu'on arrête de nous interdire des choses» J'ai l'impression qu'on nous vole notre vie**, et en même temps, je ne néglige pas l'importance de ces confinements, toutefois ça fait un an et il y a une vraie usure qui s'installe. Comme tout le monde, j'ai envie de sortir, de retrouver mes amis, **qu'on arrête de nous interdire des choses.**

Quand va t'on pouvoir à nouveau revenir au restaurant, dans les salles de cinéma, les stades, les salles de sports, faire des voyages, faire des repas, se réunir en famille et entre amis..., s'occuper de nos associations, de nos commerces, de nos administrés, faire revivre notre commune d'ÉCURAS comme avant... Quand va t'on retrouver notre **liberté totale, revivre normalement comme avant** le 15 Mars 2020...

Protégez-vous et prenez soin de vous tous.

*Marie-Christelle BRUN*

*Bibliothèque Municipale.*



**M**algré le confinement et la crise sanitaire liée au coronavirus, les bibliothèques se sont efforcées de maintenir un service public de la lecture.

Moins mises en lumière que les librairies, elles sont aussi des lieux d'accès privilégiés aux livres.

Hormis le 1er gros confinement où nous avons été contraints à la fermeture, votre petite bibliothèque a toujours été ouverte. La plupart de nos habitués ont ainsi pu accéder à l'un des rares loisirs autorisés. Nous avons continué comme d'habitude à nous procurer de nouveaux ouvrages qui ont été vite dévorés pour la plupart.

Par contre, nous n'avons pas revu certains lecteurs. Ont-ils craint de prendre des risques ? Il y en a certainement moins que de circuler dans tous les endroits dits « essentiels ».

A Écuras, on se retrouve souvent à accueillir une personne à la fois, 2 maximum, sans compter toutes les précautions (masque, gel, mise en quarantaine des livres empruntés). Aussi, nous vous invitons à revenir très vite.

Ce message s'adresse également à tous ceux qui ne savent toujours pas qu'il existe une bibliothèque à Écuras. Nous espérons que vous lirez ces quelques lignes dans ce petit bulletin destiné à vous informer de la vie de notre commune sous tous ses aspects.

Nous rappelons encore que nous pouvons faire du portage de livres pour les personnes en grande difficulté. Que vous dire de plus sans vouloir vous ennuyer avec des statistiques ?

En 2020 malgré 3 mois de fermeture :

700 emprunts de livres soit près de 80 par mois.

130 nouveaux titres entre achats et dons.

Et à ce jour en 2021, déjà près de 60 nouveaux titres.

Alors ! Qu'attendez-vous pour nous rendre visite ?



**Permanences :** SAMEDI 10h30-12h \* MARDI 14h30-15h30  
**Contacts :** Joëlle Roche 05 45 70 77 73  
Marie Thibaud-Huffschmitt 05 45 21 73 26

*Joëlle ROCHE*



Notre église SAINT-ÉTIENNE.



Les églises sont souvent décrites comme l'âme de nos villages. Leur clocher, à la fois discret et visible de loin, indique bien plus que la présence d'une communauté humaine. Notre église Saint Etienne ne fait pas exception.



Étienne fut le premier des sept « diacres » qui furent établis par les Apôtres du Christ et fut le premier martyr chrétien au premier siècle alors qu'il était encore tout jeune. Seulement quelques années après la crucifixion de Jésus-Christ...

On reconnaît, sur le côté droit du chœur, sa statue qui représente un jeune homme tenant le livre des évangiles de la main droite, signe de son enseignement, et une palme de la main gauche, signe des martyrs chrétiens.

Les fondations si solides du bâtiment datent du XI<sup>ème</sup> siècle ! A mi distance si on peut dire. Le temps qui nous en sépare est le même que celui qui les sépare des tous premiers chrétiens comme Saint Étienne.

Il faut croire que l'Eglise des hommes instituée par Jésus-Christ a vécu des périodes d'apparente fragilité, en particulier aux premiers siècles, et de force comme au Moyen Âge... De quoi témoignera notre époque ?



Récemment, l'intérieur de notre église Saint Étienne a été un peu ré agencé, à la demande des chanoines de Saint Victor de Montbron qui en ont la charge culturelle. Le but était de revenir à une configuration plus « liturgique », qui se rapproche d'ailleurs de sa configuration d'antan.

Ainsi, le grand crucifix, qui n'était pas à sa place, a quitté le fond du chœur pour revenir sur le côté gauche de la nef. On y voit encore les clous qui le maintenaient sur la paroi dans sa version d'autrefois. La statue du Christ, très ancienne, en bois, est restée la même (XVII<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> ?). La croix avait été refaite par Patrice Jugieau dans les années 90.



Notre église SAINT-ÉTIENNE.



Cette opération a permis également de mettre en valeur, dans le fond du chœur, le vitrail polychrome du Sacré Cœur de Jésus qui, maintenant, peut être mieux apprécié par toute l'assemblée. Un nouveau tapis rouge, tout beau tout neuf, réparti sur l'avant et l'arrière de l'autel, vient également orner le chœur.



Le confessionnal en bois, qui était dans le bras gauche du transept est revenu dans le fond de l'église pour laisser place à l'imposant baptistère monolithe octogonal.



De quand date-t-il ? En le regardant on aimerait penser qu'il date de l'origine de l'église. Avis aux spécialistes ! Il repose actuellement sur des cales en bois. Dans l'avenir, il faudra légèrement le rehausser et lui trouver une assise en pierre.



Il a néanmoins tout récemment retrouvé son rôle puisqu'il a permis le baptême de la petite Solène le 27 février 2021.

« Le début d'une longue série » espère le Père Emmanuel.

La vierge couronnée continue de porter les prières de ceux qui s'arrêtent devant elle un instant. Il semble que récemment on y ait vu plus de cierges allumés qu'auparavant....

Certaines personnes du village viennent ensemble chaque mardi matin en fin de matinée y prier le chapelet à l'intention de tous les habitants.





Notre église SAINT-ÉTIENNE.

**L**e Tabernacle, surmonté de la statue de Saint Joseph, est toujours à la même place.

Pour les chrétiens catholiques, il abrite le corps du Christ, réellement présent ici, qui s'est offert en sacrifice pour le salut éternel de tous les hommes. Rien que ça...

Il est important de respecter particulièrement cet endroit si on veut respecter les croyants ou si l'on est nous-mêmes croyants.



A noter qu'une petite poignée de fidèles a ré institué, sous l'impulsion des chanoines de Montbron, la tradition de « l'Adoration » de Jésus dans l'église d'Écuras tous les mercredis matin face au tabernacle ouvert pour l'occasion.



En raison du nombre peu élevé de prêtres, et des 38 clochers que les chanoines ont en charge, les messes dominicales à Écuras sont aujourd'hui plus rares mais néanmoins régulières (tous les 3 mois environ le samedi à 18h30).

Même si notre église reste avant tout un lieu de culte et de prières, on espère y ré entendre un jour les concerts de musique classique et les chorales qui font si bien résonner son acoustique exceptionnelle.

En tous cas, elle est bien belle notre église Saint Étienne !

Pour tout renseignement (demande de messe, de baptême, de mariage, de funérailles ou toute autre information), ci-après les coordonnées de la paroisse :

*Paroisse Saint-Augustin en Tardoire et Bandiat (16)*

*- Prieuré Marie-médiatrice : 7, faubourg Saint-Maurice – 16220 Montbron*

*Tel : 05 45 70 71 82. Mail : [paroisse.saintaugustin@dio16.fr](mailto:paroisse.saintaugustin@dio16.fr)*

*site internet : <http://doy.tardoirebandiat.free.fr>*

*Vincent HARTZ*

## Vie de la Commune.

### Budget Communal Assainissement 2021.

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Remboursement d'emprunts	7 559,30 €	
Rehausse tampons(Travaux sur réseau)	15 000,00 €	
Amortissements	2 277,00 €	
Fonds capitalisés(reserve argent)	252 358,70 €	
Contrôle boues	10 000,00 €	
Amortissements		28 742,00 €
FCTVA		418,25 €
Excédent reporté		258 034,75 €
<b>TOTAUX</b>	<b>287 195 €</b>	<b>287 195 €</b>

SECTION EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
Prestation de service + analyse	20 500,75 €	
Intérêts	2 041,66 €	
Dotation amortissement	28 742,00 €	
Déficit reporté	924,59 €	
Amortissement		2 277,00 €
Subvention budget général		30 932,00 €
Prime épuration		0,00 €
Excédent reporté		0,00 €
Redevance assainissement		19 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>52 209 €</b>	<b>52 209 €</b>





## Vie de la Commune.

### Budget Communal Général 2021.

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Deficit reporté	20 667,29 €	
Remboursement d'emprunts	37 521,24 €	
Matériel Bureau (Centrale disque dur)	1 500,00 €	
Réserves incendie	40 000,00 €	
Réfection pont de chez Donnet	5 000,00 €	
Panneaux voirie	1 000,00 €	
Autre immo : matériels divers	80 500,00 €	
Création sanitaires Club des Aînés+descente (RAR)	0,00 €	
Salle Exposition + Réserve d'argent	264 465,47 €	
Halles du bourg (Bandeau + lambris)	16 000,00 €	
Colombarium	12 000,00 €	
Excédent reporté		0,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		53 667,29 €
FCTVA		3 500,85 €
Subventions		0,00 €
Virement section de fonctionnement		387 337,86 €
Amortissement des immobilisations		248,00 €
Dépôt et cautionnements		33 900,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>478 654,00 €</b>	<b>478 654,00 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général (poste 60/61)	223 336,00 €	
Charges Personnel	144 800,00 €	
Charges de gestion courantes (poste 62/63)	45 500,00 €	
Autres charges de gestion courante (poste 65/67)	98 242,00 €	
Dotations Amortissement	248,00 €	
Intérêts emprunts	2 901,14 €	
Virement Investissement	387 337,86 €	
Reversement sur FNGIR	44 739,00 €	
Remboursements IT Personnel		2 000,00 €
Produits de service		15 736,97 €
Impôts et taxes		308 491,41 €
Dotations/Participations		240 179,00 €
Autres produits gestion courante ( poste75)		29 617,89 €
Reprise sur provisions pour dépréciation		5 000,00 €
Excédent reporté		346 078,73 €
<b>TOTAUX</b>	<b>947 104,00 €</b>	<b>947 104,00 €</b>

# Cérémonie du 8 mai 2021.



## La ministre déléguée

### Journée nationale du 8 mai 2021 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

8 mai 1945.

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.





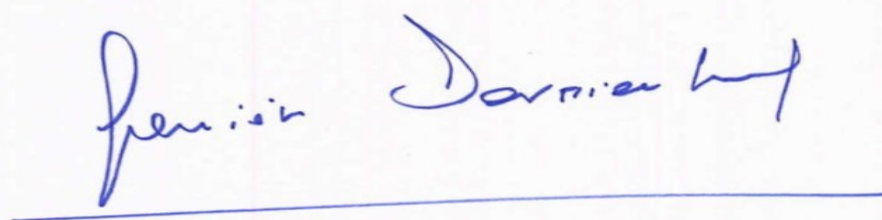
## Cérémonie du 8 mai 2021.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « *un monde sans espoir est irrespirable* ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

A handwritten signature in blue ink, reading "Denis Donnary", positioned above a horizontal blue line.

*Cérémonie du 8 Mai 2021.*

**L**a commémoration de la Victoire du 08 Mai 1945 a eu lieu au monument aux morts avec un comité restreint vu la situation sanitaire.

2 gerbes ont été déposées par les élus et une minute de silence a été observée en l'honneur des soldats disparus. Le manque de public à ces cérémonies rend le silence encore plus pesant, en espérant que nous pourrions nous retrouver le 11 Novembre 2021, avec tous ceux qui auraient voulu participer à ce moment solennel.

En attendant, vous trouverez ci-dessus, le discours écrit par la Ministre des armées et qui devait être prononcé à cette occasion. Veuillez en prendre lecture et ayez une pensée pour le courage de tous ces soldats qui se sont battus afin que nous puissions vivre en toute liberté.

*Le Maire, Denis DONNARY*

## Informations Communales.

### *Fibre et très haut débit.*

Comme vous avez pu le voir avec le ballet de leurs camions nacelles, les ouvriers qui déploient le câble de la fibre sont actuellement sur notre commune. Avant qu'ils n'interviennent, des travaux d'élagage ont été réalisés où il y avait besoin par une entreprise de Dordogne commanditée par Charente Numérique. Toutes les maisons d'Ecuras ayant déjà une ligne fixe seront alimentées en limite de propriété et ensuite c'est à chacun de voir avec un opérateur qui vous sollicitera.

Par contre pour ceux qui n'ont pas de ligne fixe, il faudra que vous sollicitiez une densification en appelant au numéro ci-dessous afin qu'une extension de ligne soit réalisée jusqu'à votre limite de propriété et ceci sans aucun frais de votre part.

Nous avons reçu en mairie l'agent de Charente Numérique et avons exigé que toutes les maisons de la commune soient desservies, même les plus reculées.

**Numéro pour les administrés = 0 806 806 006**

Afin de connaître votre éligibilité, se rendre sur le site ci-dessous et chercher une adresse :

**[nathd.fr/éligibilité](http://nathd.fr/éligibilité)**

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de Charente numérique :

**[www.charente.numerique.fr](http://www.charente.numerique.fr)**

### *FEUX de PLEIN AIR.*

Comme je vous l'ai **déjà signalé**, tous les **feux sont interdits depuis 2018** et les contrevenants risquent une amende de **450 euros** pour cette action. Seules les personnes étant déclarées agriculteurs (trices) ont la possibilité de faire brûler à condition de déclarer le formulaire 'feu de plein air' en mairie et de téléphoner sur la plate forme du département le jour où ils font le feu.

Je tenais à remettre ce petit mot car nous voyons toujours de ci de là des **personnes qui n'en tiennent pas compte** ou qui ne connaissent pas la loi.

Les déchetteries sont faites pour accueillir vos déchets verts et vous trouverez aussi dans ce petit journal un article sur l'avancée de la plate-forme de broyage communale où vous pourrez déposer vos branchages.

### *FRAIRIE 2021.*

Comme vous pouvez vous en doutez, la frairie annuelle est encore annulée pour cette année. Pourtant, nous avons réservé les forains habituels, tous avaient répondu présents, mais l'actualité dû au Covid-19 et aux élections ne nous permet pas d'envisager cette manifestation.

Espérons que cette annulation soit la dernière et que nous puissions tous nous retrouver, adultes et enfants, au mois de juin 2022 afin de profiter de ce week-end de plaisirs et d'amusement.

### *Survol de notre territoire.*

Comme vous avez pu le constater le survol par les avions de la base de pilotage aérienne de Cognac au-dessus de notre territoire devient de plus en plus incessant. Par ce fait, une pétition est actuellement en cours afin d'obtenir la réduction et la limitation de ces vols au-dessus de nos têtes.

Pour manifester votre mécontentement et signer la pétition vous pouvez vous rendre sur le site suivant :

**<http://chng.it/4tkxhdpj7k>**



## Informations Communales.

### *Ramassage des métaux et ferrailles.*

**M**onsieur LOTTE Bruno passera dans les villages de la commune afin de collecter tous les métaux et ferrailles dont vous voulez vous débarrasser :

**Le jeudi 26 août 2021 en matinée.**

Inscription à la mairie au : **05.45.23.20.08**

### *Repas des Aînés.*

**C**e repas qui de coutume se déroule à la suite de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 n'a pu avoir lieu cette année à cause de la crise sanitaire.

Si l'actualité sur ce virus nous le permet, il se tiendra le 11 novembre 2021 à midi, à la salle des fêtes de Châtain-Besson après le rassemblement au monument aux morts commémorant la fin de la guerre de 1914/1918 et du vin d'honneur servi dans la salle de la mairie.

### *TELETHON 2021.*

**L**e repas pour le Téléthon 2021 organisé par la municipalité et autres bénévoles aura lieu, si la situation sanitaire nous le permet :

**Le dimanche 5 décembre 2021 à midi.**

L'organisation de la journée vous sera notifiée ultérieurement. Bien entendu tous les bénéfices et dons de cette journée seront reversés intégralement au profit du téléthon.

### *Elections Départementales et Régionales.*

**L**es élections départementales et régionales à double scrutin auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Cette élection a été repoussée au mois de juin 2021 suite à la situation sanitaire liée à la Covid-19. **Ces votes ne se dérouleront pas comme d'habitude dans la salle du conseil municipal mais à la salle des fêtes où chaque scrutin sera dans une salle distincte :**

Un vote en prenant l'entrée principale de la salle.

Un vote en prenant l'entrée de l'agrandissement côté stade de football.

Ceci permettra d'éviter les croisements et mouvements de personnes à l'intérieur de la salle. Ne vous inquiétez pas, des panneaux et un fléchage vous indiquant les entrées des deux salles seront mis en place et les élus seront présents pour vous indiquer la bonne direction. **Pensez à vous munir de votre propre stylo.**

### *vaccination contre la Covid-19.*

**L**a vaccination a commencé depuis plusieurs semaines maintenant à la salle des fêtes « La Tardoire » de La Rochefoucauld, située juste à côté de la gare. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez soit **demander à votre médecin traitant**, soit appeler directement le centre de vaccination au **05 45 63 00 01.**

*Le Maire, Denis DONNARY*

## Travaux et aménagements réalisés et à venir.

### *Parc et aire de jeux à côté de la mairie.*

Après deux ans de recherche, nous avons enfin trouvé un fournisseur de trampolines enterrés travaillant avec les collectivités. Il a été passé commande de 4 trampolines d'un mètre carré chacun. Ils ont été mis en place et contrôlés par cette entreprise. Nous avons aussi rajouté un portique balançoire avec 2 sièges bébé afin que cette tranche d'âge puisse aussi profiter de l'aire de jeux. Comme je le souligne dans chaque édition du petit journal, la qualité et la durabilité de cette aire de jeux dépend de la bonne utilisation des structures et nous en appelons à la citoyenneté des personnes qui utilisent les jeux, afin que l'on puisse continuer à vous apporter tous les ans un nouveau divertissement. Merci par avance.

### *Réserve incendie.*

Après de nombreuses consultations, nous avons trouvé la solution pour la réserve incendie située au bois de la fond et qui mettra en sécurité, le village des Defaix, le bois de la fond et les maisons du triangle. L'option retenue est une cuve cylindrique enterrée de 90 M3 et jumelée avec le réseau d'eau potable, afin d'obtenir une réserve de 120 m<sup>3</sup> d'eau pour 2 heures, ce dont fait état la législation sur la défense incendie. Ces travaux vont être réalisés courant de l'été.

### *Salle exposition au bourg.*

Ces travaux consistant à réaliser une salle d'exposition dans le bourg d'Ècuras entre l'ancien presbytère et le bâtiment que la commune a acquis il y a deux ans, vont être commencés prochainement. Une première réunion a eu lieu sur place avec les entreprises afin de déterminer le travail de chacune.

### *Columbarium.*

Celui-ci a été mis en place par l'entreprise « Bernard Cimetièrre ». Ces nouvelles cases seront à la vente une fois que le premier columbarium où il reste 2 cases sera complet.



### *Agrandissement cimetière.*

Nous avons reçu, le vendredi 30 avril en mairie, Mr Léger, géomètre expert, afin qu'il nous présente les premières esquisses de l'agrandissement du cimetière. Plusieurs points ont été proposés et la présentation faite au conseil. De nouveaux plans vont nous être soumis et un article sur le sujet avec le plan définitif sera fait dans le prochain numéro de décembre 2021.

### *Couverture des ateliers municipaux.*

Ces travaux doivent être réalisés courant de cet été.



## Travaux et aménagements réalisés et à venir.

### *Bardage sous face des halles du bourg.*

**L**es travaux de la sous face de l'intérieur de la toiture des halles sont commencés. Ils sont réalisés en lame de bois afin d'embellir les halles et de protéger la couverture en tuile en cas de vent fort. Ils devraient être finalisés avant l'hiver prochain.

### *Entretien des voies communales goudronnées.*

**L'**entreprise Barbari a réalisé des travaux de goudronnage sur la commune avec la fin du village du Maine Pachou que nous avons commencé l'an dernier, le village de Perry en entier, et plusieurs kilomètres de « point à temps » ce qui permet de maintenir nos routes en état. Une autre partie, moins importante sera faite durant l'été ou en septembre. Chaque année nous réaliserons dans un ou deux villages un goudronnage en entier. Bien sur, et cela se comprend, tout le monde ne sera pas servi en même temps, mais il est bon de signaler qu'au fur et à mesure des années tous les villages de la commune pourront ainsi être refait entièrement.

### *Travaux agence postale.*

**L**a façade de l'agence postale côté entrée va être repeinte d'ici l'automne, dans le même esprit que les WC de la salle des fêtes.

### *Assainissement collectif du village de La Borderie.*

**C**omme chacun doit s'en douter, c'est au village de La Borderie qu'il y a le plus grand nombre de maisons sans terrain et donc plus difficile à installer un assainissement individuel.

Depuis longtemps le projet d'un assainissement collectif est en débat au conseil. Mais cela n'est pas si simple et nous nous en sommes aperçus au dernier mandat en 2015 où nous avons demandé si nous pouvions prétendre à des aides pour cette réalisation. On nous avait répondu par la négative car l'argent était destiné au changement des conduites d'eau potable en plomb par des conduites en tuyau PVC dans les grandes agglomérations.

En ce début de mandat, la même doléance a été demandée et la réponse paraît plus intéressante. En effet, il nous a été indiqué que des aides au niveau de Charente eaux, du département et de l'état par la voie du DSIL ( Dotation de Soutien à l'Investissement Local ), pourraient être étudiées.

C'est déjà un pas en avant, je ne me permettrais pas de promettre l'impossible mais nous allons monter ce dossier afin de le soumettre aux services de l'état. J'espère vivement qu'il puisse aboutir en se disant: *qui tente rien n'a rien*. De toute façon, la réalisation de cet assainissement collectif dépendra de la hauteur des aides octroyées, et soyez en sur nous ferons le maximum pour que ce projet voit le jour. La suite dans le prochain numéro de décembre.

### *Matériel d'entretien.*

**L'**épaveuse qui sert à l'élagage des fossés va être remplacé. Celle qui est actuellement sur le tracteur Jhon Deere a déjà 12 ans et commence à donner des signes de faiblesse. Une reprise a été négociée avec les Ets Chevalérias de Montbron où l'achat de la neuve a été faite.

Une tondeuse à main tractée a aussi été achetée.

*Le Maire, DENIS DONNARY*

### Le poids chiche.

Depuis mi-mars, une épicerie ambulante de produits en vrac Bio a vu le jour à Écuras : Le poids chiche. Vous retrouverez toute une sélection de produits du quotidien :

- \* alimentaire : légumineuse, pâtes, riz, farines, sucres, thés, épices, bières, jus de pomme, vins sans sulfites...
- \* hygiène : shampoing solide, savon, brosse à dents en bambou, poudre pour les dents, papier toilette...
- \* entretien : vinaigre blanc, savon noir, bicarbonate et cristaux de soude, lessive...

Prenez la juste quantité adaptée à vos besoins et réduisez vos emballages avec le vrac !

Présente sur le marché de Montbron le vendredi matin, Le poids chiche propose également de la livraison à domicile pour les Écurassiens et Écurassiennes pour un minimum de commande de 15€.

Possibilité de venir chez vous avec le camion si plusieurs personnes intéressées dans le hameau !

Liste complète des produits et des prix sur demande.

Contactez Anne-Laure au 06.72.05.44.64

Mail : [epicerie@lepoidschiche.fr](mailto:epicerie@lepoidschiche.fr)



Anne-Laure BEDON



**calitom**  
service public des déchets

## Une application mobile pour signaler les dépôts sauvages en Charente



**G**ravats, déchets de bricolage, encombrants dans un bois, ordures ménagères laissées au pied d'un conteneur à verre... les communes charentaises sont régulièrement confrontées au signalement d'un dépôt sauvage de déchets. Bien que passible de sanctions plus ou moins lourdes, ces points ont des impacts sur la qualité de vie, l'environnement, et une charge coûteuse pour les collectivités.

Quand on sait qu'ils sont évalués à 520 000 tonnes par an en France, qu'ils ont augmenté de 650% en 3 ans, et que 80% de ces déchets abandonnés sur terre finissent en mer, il y a urgence à agir !

Alors que les maires ont le pouvoir de police et autorité pour contrôler

et sanctionner toutes infractions aux règlements, Calitom a fait le choix d'accompagner l'ensemble des communes charentaises pour gérer cette problématique en prenant à sa charge l'adhésion à l'outil de géolocalisation de ces dépôts, Clean2gether.

**Après avoir téléchargé l'application gratuitement**, chaque citoyen peut ainsi signaler un dépôt avec description et photos à l'appui. L'alerte est transmise à la commune concernée pour prise en charge. L'interface offre également aux communes une aide documentaire pour leurs démarches administratives et réglementaires.

**A vos téléchargements et signalements !**



*Au Jardin des Sources.*



**Au Jardin des Sources**  
**Le Bourg, Ecuras**  
**Laetitia: 05/17/79/17/72**



**E**n créant cette année « *Au Jardin des Sources* », j'espère, avant tout, répondre à un besoin local. Il n'est pas évident de trouver autour d'Écuras des plants produits à partir de graines bio et reproductibles, et dans le respect de la nature et de la biodiversité. Depuis plus de 10 ans maintenant, je réalise pour ma famille nos plants de légumes et je produis certaines graines afin de nous rendre de plus en plus autonomes dans notre alimentation. Passionnée, j'ai pensé qu'il était intéressant de partager et de produire localement des plants pour les personnes aux alentours. Que les plants ne voyagent que quelques kilomètres ou quelques centaines de mètres pour trouver leur jardin de destination a un sens pour moi.



J'espère donc pouvoir produire chaque printemps des plants de légumes pour quelques familles à Écuras et aux alentours. Suivant la demande, je produirai peut-être aussi des salades d'hiver et des choux de printemps à planter à l'automne. J'aimerais aussi pouvoir vous proposer des groseilliers et autres arbustes à fruits rouges, ainsi que plus d'aromatiques et médicinales. En tous cas, si vous avez certaines envies ou des retours d'expérience, n'hésitez pas à me les communiquer. En vous remerciant de votre confiance.

Laetitia du *Jardin des Sources*.

Laetitia JHANJEE



## Quelques nouvelles de la coop'in en bourg.

Voilà bientôt 2 ans que notre Coop'in en Bourg a ouvert ses portes sur notre commune et le bilan de ses 2 années est plus que positif ! Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter et ça fait plaisir. A la Coop' on peut faire ses achats, bien sûr, mais c'est aussi un espace de rencontres, de papotages ! Quoi de plus important en ces temps moroses où la culture et autres sont à l'arrêt...

Et puis on y retrouve tous les mardis soir Jehanne du Potager des Poissons de Rancogne avec ses légumes et ses esturgeons, Anaïs de Farine Startine avec ses pains et brioches bio, cuits au feu de bois à Maisonnais sur Tardoire, et, depuis quelques semaines, Laetitia du Jardin des Sources du Bourg, avec la vente de ses plants (fleurs, légumes, aromatiques) bio.



Ce petit marché du mardi soir, ouvert à tous, ne demande qu'à s'étoffer. En mai nous aurons la visite de Solène de Fanes de carottes, savonnerie artisanale à Vayres, dont les savons sont en vente à la Coop'in en Bourg. D'autres artisans et producteurs locaux sont les bienvenus. Ce serait chouette d'en parler autour de vous.

Dans ce numéro du petit bulletin, nous souhaitons aussi vous faire découvrir 2 producteurs dont les produits sont présents sur nos étalages, zoom sur La Belle Verte et La Nougé.

La Belle verte, c'est Léa, domiciliée à Marval (87), jeune femme dynamique et engagée qui produit du jus de pomme. Sa particularité est de ramasser les pommes dans des vergers laissés à l'abandon !

Son jus n'est donc pas labellisé bio mais c'est une vraie démarche anti gaspi et il est bien plus bio que d'autres produits que l'on trouve en grande surface ! Le goût peut varier en fonction de sa récolte. Chaque année ce sont des tonnes de fruits qui ne sont pas ramassés en France et c'est un véritable gâchis ! Léa met donc en valeur ces fruits qui étaient destinés à se perdre.

La Nougé quant à elle, c'est l'histoire de Jérémie et Pierre, installés à Salles Lavalette (16). L'un est brasseur depuis une dizaine d'années et l'autre agriculteur depuis 13 ans. Les 2 amis ont mis en commun leurs compétences pour à la fois produire l'orge ainsi qu'une partie du houblon sur leur ferme de 40Ha et brasser le tout sur place dans une belle bâtisse du 17ème siècle. Le résultat : une fabuleuse gamme de bières paysannes, bio et de très grande qualité !



Anne-Laure et Laetitia de la Coop'in en Bourg.



## Les potagers Familiaux.

Les potagers familiaux, dont nous vous avons parlé en décembre, sont en cours de création, derrière les Marronniers, sur une parcelle que la Commune met à disposition dans ce but. L'Association Les Potes de la Coop'in en Bourg sera en charge de la gestion administrative des jardins.

Quelques membres du conseil ont d'abord préparé le sol cet hiver en recouvrant de foin et en bâchant, ceci pour essayer d'éliminer le plus possible les adventices et rendre le travail plus facile au printemps. Puis nous avons aussi délimité pour l'instant 4 parcelles de 80 m<sup>2</sup> chacune. L'ensemble sera ensuite clôturé courant mai.

Nous avons aussi écrit une charte qui a été signée par les familles souhaitant cultiver ces parcelles.

Chaque famille a commencé à préparer la terre en avril, en créant des buttes de culture (certaines avec la technique de lasagne – tonte, fumier et matière carbonée- pour apporter l'azote et le carbone nécessaire) qu'elles ont ensuite paillées pour conserver l'humidité et la vie. Tout le monde s'y est mis, certains n'ont pas aimé les vers de terre... (mais apprendront à les côtoyer... ) Ce sont nos meilleurs alliés, ils aèrent et nourrissent la terre pour nous. En tous cas les premiers travaux en communs ont été chouettes, nous sommes impatients de partager à nouveau quelques bons moments au jardin.

A l'heure où nous écrivons, les Saints de Glace ne sont pas encore passés, il faudra donc attendre encore un peu pour pouvoir planter. Alors nous souhaitons de bonnes plantations et de bonnes récoltes à nos familles de jardiniers. Si d'autres souhaitent rejoindre les jardins, il reste une parcelle pour l'instant et on pourra agrandir pour l'année prochaine. Merci de contacter un membre du Conseil ou des Potes de la Coop'in en Bourg.



Laetitia JHANJEE

**calitom**  
service public des déchets

[www.calitom.com](http://www.calitom.com)



N'imprimez que si nécessaire.

**J'AGIS**  
pour réduire

Calitom - ZE la Braconne - 19 rte du Lac des Saules - 16600 Mornac

## Nouveauté à la Borderie.

### Une plateforme de broyage.

**N**ous avons décidé de créer une plateforme de broyage sur la route de Chadorli à la Borderie. Nous y accueillerons vos branchages et autres arbres et arbustes dont vous voulez vous séparer, jusqu'à 60 cm de diamètre (résineux car pour le bois de feuillus vous pouvez en faire du bois de chauffage). Une ou deux fois par an nous ferons intervenir une entreprise du coin afin de réaliser du broyat qui sera mis à la disposition des habitants de la commune. Vous pourrez l'utiliser comme paillage pour vos arbres fruitiers et arbustes



d'ornement et dans certains endroits de votre jardin. Nous mettons en place cette plateforme car dans peu de temps il faudra traiter les déchets verts en amont vu que les déchèteries sont submergées de tontes et autres déchets verts. Nous pouvons ainsi diminuer nos apports, cela est un peu ridicule et non rentable de faire 12 kms pour vider 2 sacs noirs de tonte alors que celle-ci peut vous servir dans le jardin et si vous l'entrezposez dans un endroit à l'ombre vous obtiendrez un bon terreau 1 ou 2 ans après. Nous sommes allés Patrice Jugieau et moi-même visiter la

plate-forme de broyage de Bunzac sur l'invitation de son Maire Jean-Pierre Bardoulat. Nous avons assisté à l'intervention du broyeur, très efficace mais nous avons constaté que l'engin avait de la peine avec les résineux (qui au contact de la terre avez tendance à composer) donc nous allons installer des poteaux EDF que nous avons en stock. Ils nous serviront de traverses où nous entreposerons les branchages, cela évitera ce problème de pourrissement. Pour l'instant



cette plateforme n'est pas tout à fait opérationnelle mais le sera pour l'automne quand commencera la saison des grosses tailles et autres. La taille d'entretien, notamment des thuyas et autres résineux n'est pas concernée par ce service, ni le dépôt par les entreprises (qui facturent l'enlèvement des déchets verts dans leurs devis). Nous pensons vous proposer ce service 1 à 2 fois par mois le samedi, nous



Nouveauté à La Borderie.

## Une plateforme de broyage.

sommes encore dans la réflexion, notamment sur l'amplitude d'ouverture et sur le nombre de personnes pour tenir les permanences. Cette aire de broyage sera un lieu fermé donc hors de question de déposer vos branchages devant les barrières. Si vous décidez de tailler, faites le 1 ou 2 jours avant le jour d'ouverture, cela deviendra une habitude et peut être que vous pouvez vous organiser avec vos voisins (des personnes nous ont félicitées pour ce service mais n'avaient pas de remorques). Cette plateforme ne sera accessible qu'aux habitants de notre commune et aux services communaux.



Didier VANDERF

# ATTENTION VILLAGE FRANCAIS

**Vous pénétrez à vos risques et périls**

**Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement**



**des coqs qui chantent très tôt**

**des troupeaux qui vivent à proximité**



**les étourneaux bavards en très grand nombre qui aiment bien comme dortoir les bambous**



**des agriculteurs qui travaillent**



*Sans oublier la faune nocturne, chouettes hulottes, renards, lièvres, geais, cheuvas souris, très bruyants certaines nuits...*

**Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit**

# État civil 2020.

## Mariages



Charlotte, Louise MC MAHON et Jean-Michel ,Vianney NIORT le 12/12/2020

## Naissances



Eliott, Thierry, Bernard FOUQUE né à Saint-Michel le 31/03/2020

Mona, Jeanne GUYON née à Saint-Michel le 28/10/2020

Eléa, Myriam JAMMES née à Saint-Michel le 07/12/2020

## Décès



Marceline JALLAGEAS veuve GAUTHIER le 06/02/2020

Eugène BOUR le 17/02/2020

Jeannie, Louise GLANGETAS veuve PRINCE le 16/03/2020

Simone DÈJUNIA veuve PERROCHEAU le 30/03/2020

Thomas, Henry, John HELM le 31/08/2020

Claude, Paul, Roger DOYEUX le 11/09/2020

Amanda, Jayne HAYMAN épouse BROOM le 15/09/2020

Marie, Martine MARZAT épouse COQUILLAUD le 20/09/2020

Jean, Guy, Maurice RESTOUX le 23/09/2020

Jacques MARCHÉ le 09/11/2020

Suzanne RAPAUD épouse VIROULAUD le 12/12/2020

Klaas WIERINGA le 15/12/2020

## Renseignements utiles.

### MAIRIE – horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 ; 13h30-17h

Fermée le jeudi après-midi

Tel : 05 45 23 20 08

### AGENCE POSTALE– horaires d'ouverture

Du lundi au samedi : 9h30-12h

le vendredi : 14h30-17h

Tel : 05 45 24 89 35

Fermée du 26/07/2021 au 15/08/2021.

En cas de panne de courant, faites le :

08 10 333 016

Numéro EDF accessible

Site de la commune

[www.ecuras.fr](http://www.ecuras.fr)

commune d'écuras



### Urgences

### Téléphone

Pompiers de MONTBRON 18

Gendarmerie de MONTBRON 17

Hôpital de GIRAC 05 45 24 40 40

Urgence Médicale 15

### Services médicaux

- Groupe Médical 05 45 23 61 27

- Pharmacie Val de TARDOIRE 05 45 23 62 96

- Pharmacie du Cèdre 05 45 23 94 10